

# Vous souhaitez candidater pour la saison de castration des maïs

# 2026



**Pour constituer votre dossier merci de nous  
transmettre les éléments suivants :**

- Carte d'identité recto-verso OU titre de séjour ET/OU visa autorisant au travail si travailleur étranger ;
- Carte vitale ou attestation avec **numéro de sécurité sociale personnel** (et non celui des parents, même pour les mineurs) ;
- Autorisation de travail des parents pour les mineurs datée, signée (modèle ci-contre 1 par personne) ;
- Coordonnées à jour (adresse postale complète : N° de rue, code postal, ville, mail, téléphone portable parents et enfant) ;
- Dates de disponibilités ;
- Secteur géographique souhaité/zone géographique en kms dans laquelle vous êtes prêt à vous déplacer et si vous possédez un moyen de locomotion ;
- Pour les groupes merci de faire un mail par candidat en indiquant avec quelle autre personne vous souhaitez être.



**Tout dossier incomplet ne pourra pas être recevable.**

**Inscrivez-vous en scannant le QR code :**



**Ou directement via notre site  
Internet :**

**Agri Emploi 63.fr**

*Dans l'onglet castration des maïs,  
rubrique "inscriptions"*



# Règlement Intérieur - Chantiers saisonniers

Le présent règlement intérieur a pour objectif de définir les règles relatives à l'organisation du travail, à la discipline et à la sécurité applicables à l'ensemble des salariés saisonniers, quels que soient leurs postes ou leurs missions. Il vise à assurer un cadre de travail sécuritaire et respectueux pour tous.

## 1. Champ d'application

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des salariés saisonniers recrutés pour diverses missions sur les exploitations.

## 2. Obligations des salariés

Chaque salarié s'engage à :

- Accomplir les tâches qui lui sont attribuées avec sérieux, rigueur et professionnalisme.
- Respecter les consignes de sécurité, y compris le port des équipements de protection individuelle requis.
- Assurer une utilisation correcte du matériel mis à disposition et signaler immédiatement toute anomalie ou dégradation.
- Faire preuve de respect envers l'exploitant, l'employeur, le chef d'équipe et ses collègues.
- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant les heures de travail, sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de l'employeur.
- Ne pas manipuler les fleurs de maïs, mais les déposer par terre.
- Ne pas quitter son poste de travail sans l'autorisation préalable de l'exploitant et/ou de l'employeur.
- Fumer uniquement dans les espaces réservés à cet effet et veiller à ne pas jeter de mégots par terre.

## 3. Consignes de sécurité

- Le port des équipements de protection est obligatoire sur les lieux de travail.
- Il est interdit d'utiliser des outils ou équipements non autorisés.
- En cas d'incident ou d'accident, le salarié doit immédiatement informer son responsable.
- L'accès aux zones non autorisées est strictement interdit.

## 4. Discipline et sanctions

- Tout comportement irrespectueux, retard répété ou manquement aux consignes de sécurité pourra entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller d'un avertissement verbal à une mise à pied temporaire, voire une interruption du contrat.
- La consommation d'alcool ou de substances illicites sur le lieu de travail est formellement interdite et entraînera une rupture immédiate du contrat.

## 5. Dispositions finales

- Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de sa communication aux salariés.
- Chaque salarié, ainsi que le responsable légal ou le tuteur, devra signer un exemplaire du règlement intérieur, attestant de sa prise de connaissance et de son acceptation.

Fait à ....., le .....

Pour l'employeur\*,

Le salarié(e)\*,

Le responsable légal, tuteur\*,



**Nom et Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** .....

**Ville :** .....

**TEL :** .....

**Mail :** .....

**Agri Emploi 63  
11 Allée Pierre de Fermat  
63170 AUBIERE**

**Fait à ..... le ...../...../.....**

**Objet : autorisation parentale**

**Madame, Monsieur**

**Je soussigné(e) [nom + prénom] .....**

**demeurant à .....,**

**agissant en qualité de [mère/père/tuteur]\* légal de l'enfant**

**[nom + prénom] .....**

**né(e) le ...../...../.....**

**Autorise [mon fils/ma fille]\* à travailler pour Agri Emploi 63 durant l'été 2026 pour les chantiers saisonniers agricoles, dans le cadre de la législation encadrant le travail des mineurs.**

**En vous priant de prendre en compte cette autorisation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.**

**[nom + prénom]  
Signature manuscrite  
[mère/père/tuteur]**

*\*Barrer la mention inutile*

# Castration des maïs



## Job d'été dès 14 ans révolus

Rejoins une équipe dynamique pour l'été !



### Différents secteurs :

- Nord Puy-de-Dôme : Artonne, Aubiat, Effiat, Ennezat, Saint-Beauzire, Sardon, Thuret, etc...
- Sud Puy-de-Dôme : Authezat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Neschers, Plauzat, etc...

### Conditions :

- Prise de poste en fonction de la météo et des demandes des agriculteurs entre début juillet et mi-août, horaires variables en fonction des exploitations. Durée du CDD variable en fonction des chantiers.
- Possibilités de travailler sur plusieurs exploitations dans un même secteur pour un contrat plus long.
- Possibilité de candidater avec vos amis ou votre famille et d'être dans le même groupe !
- **Mobilité obligatoire, postes non desservis par les transports en communs.**

Inscrivez vous en ligne  
en scannant le QR code :



Ou via notre site Internet :  
Agri Emploi 63.fr

04 73 44 45 15



Travail en plein air

Travail d'équipe



Soumis aux aléas climatiques

